



Conseil Municipal du 20 Juin 2017

Compte-rendu

L'an deux mil dix-sept, le vingt juin à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de LE SAINT, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Hélène **LE NY**, maire.

Date de convocation : 12/06/2017

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers votants : 15

Étaient présents : Mme Hélène **LE NY** - M. Joël **BELLEC** - M. Pierre **DUBOIS** - Mme Camille **PRASLICKA** - Mme Angélique **CALLAC** - Mme Marlène **BARBOU** - Mme Prisca **COUTELLER** - Mme Chantal **CIGOGNE** - Mme Nathalie **MORICE** - M. Pascal **DUVAL** - M. Gérard **BELLEC** - M. Joseph **TANGUY** - Mme Sandrine **LE GALL** - M. Olivier **LE ROUX**

Étaient absents-excuses : Mme Isabelle **LE BONZEC**

Procurations :

Mme Isabelle **LE BONZEC** a donné procuration à M. Joseph **TANGUY**

Secrétaire : Mme Angélique **CALLAC**

En préambule, Madame le Maire informe les conseillers que les points suivants leur seront soumis durant le conseil :

- Information sur les TAP, suite à l'annonce du nouveau gouvernement de la possibilité de revenir sur leur mise en place ;
- Nécessité de prendre une délibération concernant la mise en place du GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale) au 1^{er} janvier 2018 ;
- Nécessité de prendre une délibération afin de valider le budget assainissement et le budget commune ;
- Information sur le processus de recrutement du nouveau responsable des services techniques.
- Plaques cavurnes
- Chemin de Kervernat

1 – Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 13 Avril 2017

Après lecture, le compte-rendu (annexe 1) de la séance du conseil municipal du 13 avril 2017 est approuvé sans modification.



Conseil Municipal du 20 Juin 2017

Compte-rendu

2 – Présentation du projet de revitalisation du bourg par Monsieur Nicolas Raguenes, de la DDTM

Monsieur Raguenes présente aux conseillers un document retraçant la démarche initiée par la commune pour la revitalisation du bourg. Ce projet entre dans le cadre des préconisations faites aujourd'hui d'avoir une vision globale des aménagements à réaliser, incluant les commerces, les déplacements doux, les logements, etc.

Monsieur Raguenes indique que le projet de Le Saint présente de nombreux points positifs, et qu'il est soutenu par les services de l'Etat, de la Région, du Département, dans le cadre de la redynamisation des bourgs. Il pourrait servir de support et de modèle pour inspirer d'autres collectivités.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé, qui permettra de réaliser une étude fouillée de tous les aspects à prendre en compte. Dans ce cadre, des groupes de travail seront constitués, et la parole sera donnée à toutes les parties prenantes du projet (commerçants, habitants, agriculteurs...)

Si la commune est retenue dans le cadre de l'AMI, l'étude préparatoire pourrait être subventionnée à hauteur de 80% de la dépense, ce qui permettra de rester dans le budget qui avait été défini en début d'année, tout en réalisant une étude plus complète que ce qui avait été envisagé.

3 – Approbation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Madame le Maire rappelle aux conseillers qu'il leur est demandé de se prononcer sur le PADD du PLUi, dont elle retrace les objectifs tels que définis dans le document diffusé dernièrement.

Les conseillers, après avoir reçu quelques informations complémentaires, se prononcent sur le projet de délibération.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

4 – Modification du tableau des effectifs de la commune

Madame le Maire fait part aux membres du conseil de son souhait de créer un poste de rédacteur administratif, correspondant au poste de secrétaire de mairie, actuellement occupé par un agent contractuel.

Le Comité Technique du CDG a émis un avis favorable sur la suppression du poste d'adjoint administratif, existant actuellement.

Le conseil municipal valide la création du poste de rédacteur territorial.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0



Conseil Municipal du 20 Juin 2017

Compte-rendu

5 – Projet de Convention avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances pour le gîte communal

Conformément à ce qui avait été annoncé lors d'un précédent conseil, la mairie a contacté le service des chèques vacances afin de connaître les modalités pour accepter ce mode de règlement pour la location du gîte.

L'Agence Nationale des Chèques Vacances prend 1% de commission sur la valeur faciale des chèques déposé, lors d'un dépôt de 200 € minimum.

Pour un montant inférieur, la commission forfaitaire est de 2€ par versement.

Il n'y a pas de montant minimum à verser.

Le fait d'accepter les chèques vacances peut être un point positif pour attirer une nouvelle clientèle.

Le conseil municipal approuve le projet d'adhésion à l'Agence nationale des chèques vacances.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

6- Délibération concernant le transfert de l'abri bus au profit de la commune

Madame le Maire rend compte au Conseil des courriers reçus du Conseil Départemental et du Conseil Régional concernant le transfert de l'abribus situé en face de la mairie.

Elle propose aux conseillers d'acter ce transfert à titre gratuit, à compter du 1^{er} septembre 2017.

Le conseil municipal valide cette proposition.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

7- Informations diverses

1) Information sur les TAP :

- Le nouveau gouvernement a annoncé la possibilité de revenir sur la réforme des rythmes scolaires, et la mise en place des TAP qui en a découlé.
Un courrier va être envoyé aux familles afin de connaître leur opinion sur les TAP, et les différents ateliers proposés.
La commune disposant d'un Projet Éducatif De Territoire, toute modification devra faire l'objet d'un accord de l'Éducation Nationale, qui participe financièrement à la mise en œuvre des TAP.



Conseil Municipal du 20 Juin 2017

Compte-rendu

Compte tenu du délai assez court d'ici la rentrée scolaire 2017-2018, et en l'attente des décrets d'application, il semble difficile de modifier l'organisation des rythmes scolaires dès cette rentrée.

De plus, la communauté de commune a commencé à travailler sur la gestion de l'ALSH, et des transports scolaires pour la rentrée.

2) Nécessité de prendre une délibération sur le GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale) :

- Le projet de convention constitutive du GCSMS est joint en annexe 5 et le projet de délibération en annexe 6.

Madame le Maire rappelle les objectifs de la création du GCSMS au 1^{er} janvier 2018, dont le principe a été acté en Conseil d'Administration du CCAS du 27 mars dernier.

Les deux organes délibérants (conseil municipal et conseil d'administration, doivent maintenant valider la convention.

Le vote aura lieu le 30 juin prochain pour la commune, et le 26 juin pour le CCAS.

3) Décision modificative sur le budget assainissement :

- Une modification est nécessaire sur le budget assainissement, à la demande de la trésorerie. Le conseil est invité à se prononcer sur cette décision.

4) Cimetière - mise en place des cavurnes :

- La commande a été validée auprès du fournisseur retenu par le conseil. Il convient aujourd'hui de se prononcer sur l'ajout des plaques permettant de fermer les cavurnes : celles-ci peuvent être achetées par la commune pour l'ensemble des 10 cavurnes, au prix de 950€ H.T, livré à la commune, ou achetées individuellement par les propriétaires des cavurnes.
- La commune va prendre contact avec l'entreprise retenue pour savoir elle peut mettre en place une solution provisoire pour que les cavurnes ne restent pas ouvertes.
- Dans le cas contraire, la commune mettra en place une telle solution, et laissera les familles faire l'achat de la plaque qui leur convient.

5) Remplacement du responsable des services techniques :

- Jean-François Guillemot a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} août 2017.
- La procédure de recrutement de sa (son) remplaçant(e) a été lancée, avec l'appui du CDG pour les entretiens. Ceux-ci auront lieu ce vendredi 23 /06 matin. 5 candidats seront reçus.
- Les candidatures ne comportaient aucun agent au grade de Technicien (grade actuel de Jean-François, catégorie B). Les postulants sont soit des non-titulaires de la Fonction Publique, soit des Agents de Maîtrise (catégorie C).



Conseil Municipal du 20 Juin 2017

Compte-rendu

6) Élections sénatoriales du 24 septembre 2017 :

- Le conseil municipal doit impérativement se réunir ce vendredi 30 juin 2017, afin de désigner les grands électeurs qui participeront au vote du 24 septembre.
- Pour la commune de Le Saint, 3 titulaires et 3 suppléants sont requis.
- Madame le Maire propose de faire parvenir par mail à chaque personne intéressée, la circulaire préfectorale reçue ce jour sur les modalités de désignation des conseillers.

7) Chemin de Kervernat :

Madame le Maire fait part aux conseillers de la demande de la famille LE CORRE d'officialiser l'échange déjà existant entre le chemin communal traversant leur cour et le chemin de randonnée aménagé sur une de leurs parcelles.

Elle propose de faire une attestation précisant que la commune ne s'oppose pas à cet échange.

Le conseil valide cette proposition.

En fin de conseil, Madame le Maire donne la parole aux membres du public. De vifs échanges s'ensuivent concernant des dossiers d'urbanisme. Monsieur Joseph Tanguy, conseiller municipal, prend vivement à partie le maire, la traitant de « menteuse ».

Toute discussion raisonnée devenant impossible, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H50.